FICHE DE SYNTHESE DU SITE NATURA 2000
ZSC « Les Orpellières » FR 9101434

http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/

Mettre une carte de localisation du site sur fond IGN

Site FR9101434

ZSC (désignation par arrêté ministériel le 26 décembre 2008)

Département : Hérault

Surface du site: 144 ha

Opérateur/animateur du site : CABM

Description du site …. (à personnaliser, pas de reprise de la fiche du ministère)

Cette ZSC située situé au sein d'une des rares zones d'accrétion du littoral languedocien, entre l'embouchure de l'Orb et la mer, constitue un espace singulier. Elle est composée de deux grands ensembles de milieux naturels, à savoir : les systèmes dunaires, et les sansouïres et prés salés.

Par ailleurs, elle représente une zone à forte responsabilité environnementale, car les systèmes dunaires peu aménagés et d'un seul tenant sont devenus rares sur les côtes basses du Languedoc-Roussillon. Or, celui des Orpellières est remarquablement bien conservé et montre tous les faciès caractéristiques des dunes méditerranéennes. C'est là que se trouvent les plus hautes dunes des côtes languedociennes.

Ce site Natura 2000, localisé dans le département de l'Hérault, en région Languedoc-Roussillon, s'étend sur le territoire de 2 communes : Sérignan et Valras-plage (cf. carte ci-dessous). Composé majoritairement de parcelles propriétés du Conservatoire du Littoral (CdL), il bénéficie également d'un plan de gestion sur ces terrains du CdL, qui élargit le spectre des espèces d'intérêt aux espèces remarquables et non seulement d'intérêt communautaire. Ainsi, à des fins de gestion harmonieuse des sites du CdL et du site Natura 2000 qui se chevauchent, le DocOb aura donc valeur de plan de gestion sur les terrains du CdL.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Dunes mobiles embryonnaires	2110	0,3	Moyen	- Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte ; - Destruction directe par piétinements balnéaires littoraux et nettoyage des plages ; - Baisse des apports sédimentaires marins globaux.
Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)	2120	2,4	Bon	- Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte ; - Altération directe par piétinements balnéaires littoraux ; - Baisse des apports sédimentaires marins globaux
Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae	2210	4,9	Moyen	- Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte ; - Mise en culture (vin des sables, asperges), boisements de conifères ; - Altération directe par piétinements balnéaires littoraux,
Végétation annuelle des laisses de mer	1210	0,1	Bon	- Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte ; - Destruction directe pour le tourisme : piétinement ou nettoyage ; - Modification de la trophie des sables par nettoyage des plages ; - Exploitation du sable (emprunts), notamment pour nourrir un projet de rechargement des cordons dunaires de Vias-

				plage.
Lagunes côtières	1150*	1	Moyen	- Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte ; - Dégradation par destruction directe par les aménagements balnéaires littoraux ; - Dégradation indirecte par la pollution des eaux engendrant une banalisation des biocénoses originales de ces écosystèmes.
Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310	17,5	Bon	- Non renouvellement de l'habitat par gel artificiel de l'occupation des terres ; - Destruction directe par surpâturage, a contrario, absence de pâturage pour les tonsures ; - Apports d'eau douce au sein des prés salés et enganes.
Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)	1410	35,1	Moyen	- Non renouvellement de l'habitat par gel artificiel de l'occupation des terres ; - Destruction directe par surpâturage, a contrario, absence de pâturage ou de fauche pour certains faciès ; - Apports d'eau douce.
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)	1420	42	Bon	- Non renouvellement de l'habitat par gel artificiel de l'occupation des terres ; - Apports artificiels d'eau douce.
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	92A0	0	Mauvais	- Non renouvellement de l'habitat par

				stabilisation et gel artificiel de l'occupation des terres, absence du régime de perturbation ad hoc : régime pulsé crue/exondation de l'Orb qui crée des niches de renouvellement de l'habitat.
Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)	92DO	2,2	Mauvais	- Non renouvellement de l'habitat par stabilisation et gel artificiel de l'occupation des terres du SIC ; - absence du régime de perturbation fluvial et marin originel.

* Habitat prioritaire

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Outarde canepetière (Tetrax tetrax)	A128	6 couples possibles	Moyen	- Espèce opportuniste liée aux friches situées en dehors du site actuellement mais présente au sein de la ZPS « Est et Sud de Béziers ». Elle n'est pas liée aux habitats d'intérêt communautaires pour lesquels le site a été désigné.
Echasse blanche (Himantopus himantopus)	A131	5 couples possibles	Bon	- Non renouvellement de l'habitat par gel artificiel de l'occupation des terres ; - Destruction directe par surpâturage, a contrario, absence de pâturage ou de fauche pour certains faciès ; - Apports d'eau douce.
Sterne caugek (Sterna sandvicensis)	A191	Transit	-	*- Fréquentation*
Alouette calandrelle (Calandrella brachydactyla)	A243	1 (à 2) couple(s) possibles	Mauvais	- altération des habitats naturels dunaires (absence de renouvellement) et en arrière-dune (agriculture) ; - fréquentation humaine pendant la période de nidification au niveau des habitats dunaires.

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Mouette mélanocéphale (Larus melanocephalus)	A176	Transit	-	*- Modification du fonctionnement hydraulique des zones-humides,* *- fréquentation*
Goéland railleur (Larus genei)	A180	Transit	-	*- Modification du fonctionnement hydraulique des zones-humides,* *-fréquentation*
Gravelot à collier interrompu (Charadrius alexandrinus)	A138	5 couples possibles	Mauvais	- Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte ; - Destruction directe pour le tourisme : piétinement ou nettoyage ; - Exploitation du sable (emprunts), notamment pour nourrir un projet de rechargement des cordons dunaires de Vias-plage ; - fréquentation humaine pendant la période de nidification estivale au niveau du haut de plage (habitat 1210
Aigrette garzette (Egretta garzetta)	A026	Transit Alimentation	-	*- Modification du fonctionnement hydraulique des zones-humides,* *- fréquentation*
Sterne pierregarin (Sterna hirundo)	A193	Transit	-	*- Fréquentation*
Alouette lulu (Lullula arborea)	A246	1 couple possible	Moyen	*- Électrocution,* *- fermeture des milieux,* *- artificialisation des milieux*
Pipit rousseline (Anthus campestris)	A255	6 couples possibles	Moyen	*- Fermeture des milieux et artificialisation des milieux,* *- fréquentation*
Milan noir (Milvus migrans)	A073	Alimentation	-	*- Électrocution,* *- fermeture des milieux,* *- artificialisation des milieux*

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion

Non défini à ce jour !

Pour en savoir plus :

Contact : (opérateur, nom/adresse)

Stéphane PONTIES

Communauté d'Agglomératio Béziers Méditerranée

QUAI OUEST

39 BOULEVARD DE VERDUN

CS 30567

34536 BEZIERS CEDEX

Sources d'information :

Site du MEDDTL: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT :

Site de l'opérateur :